

**L'équipe EPS**  
Collège.....  
Ville

Ville, le... juin 2017

A

**Monsieur Jean René LECERF**  
Président du Conseil Départemental du Nord,  
Hôtel du Département  
51 rue Gustave Delory  
59047 LILLE cedex

S/c de Mme/Mr le chef d'établissement

Objet : Préparation de la rentrée 2017 au collège

Monsieur le Président,

Notre chef d'établissement nous a alertés sur les nouvelles modalités de calcul pour l'accessibilité aux équipements sportifs extra muros couverts pour les élèves de notre collège.

Nous ne comprenons pas cette décision et sommes en désaccords notamment en ce qui concerne :

- Le fait de travailler à deux classes dans une salle de 800m<sup>2</sup> est anti pédagogique.
- Le fait de réduire à trois heures par semaine l'animation de l'AS alors que ce forfait s'exprime à hauteur de trois heures par semaines par enseignant
- Quelle est la réalité du subventionnement des « 5% piscine »

Avec l'appui du SNEP-FSU, nous vous interpellons pour que cette situation n'impacte pas le service à rendre aux élèves.

Cette décision dégrade non seulement la qualité de l'Éducation Physique et sportive que nous portons mais surtout, elle ne permettra pas de couvrir les besoins pour nos élèves.

Face à cette situation, nous vous sollicitons pour revoir votre décision. En effet, nous venons seulement d'être mis au courant pour préparer la rentrée de septembre ce qui n'augure pas d'une préparation sérieuse à la hauteur des attentes d'un service public de qualité au service des collégiens et de leurs familles.

Nous attendons urgemment votre réponse et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Les enseignants d'EPS du collège.....à.....

Copie à Monsieur le DASEN  
Copie au SNEP-FSU